

NOTICE EXPLICATIVE LE POUVOIR DE REPRÉSENTATION DE LA PERSONNE MORALE

AIDES EXCEPTIONNELLES AUX ENTREPRISES DE TRANSPORT PUBLIC ROUTIER

Qui doit remplir le pouvoir de représentation ?

Il doit être rempli obligatoirement pour tout dépôt de demande.



Comment remplir et enregistrer le pouvoir de représentation ?

Tous les champs doivent être remplis et conformes. Le détail de la rédaction est précisé ci-dessous.



Une rédaction rigoureuse du pouvoir de représentation permettra un traitement et une validation plus rapide de votre demande.

Partie Identification du représentant légal de l'entreprise



- Cet encadré est **obligatoirement** renseigné même si le représentant de l'entreprise est seul signataire de la demande d'aide.
- Tous les champs doivent être renseignés.

Partie Identification de la personne ayant pouvoir (le cas échéant)



- Cet encadré doit être rempli si la personne dépositaire et signataire de la demande d'aide est différente du représentant légal de l'entreprise.
- Dans ce cas de figure, la personne ayant pouvoir pour représenter l'entreprise doit fournir une carte nationale d'identité, passeport ou titre de séjour en cours de validité.
- Tous les champs doivent être renseignés.

Partie Signatures



- La signature du représentant légal de l'entreprise est **obligatoire** dans tous les cas.
- La signature des deux parties est obligatoire si le représentant légal donne pouvoir à une personne pour déposer la demande d'aide.

 Tout pouvoir de représentation non signé sera automatiquement rejeté.

